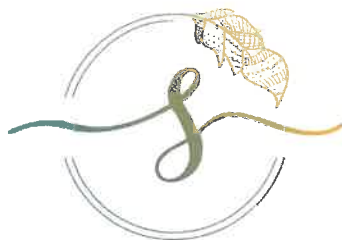


RÉSIDENCE SERPOLETS

EHPAD



3 bis, Lotissement Le Serpolet
31620 CEPET
05 62 22 83 24
direction.serpolets@hostelliasante.com

BIENVENUE,

Un Cadre de vie de qualité :

Située à Cepet et à quelques kilomètres de la célèbre Place du Capitole de Toulouse, la résidence Les Serpolets et son parc de verdure de plus de 2 hectares est un établissement à dimension humaine pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), pouvant accueillir 44 résidents dont 12 en unité protégée.

Bénéficiant d'une architecture moderne et d'un projet novateur (centre AGORA), notre établissement se veut être chaleureux et familial, pour que chacun de nos résidents se sente bien chez lui.

Parce qu'il donne sens et culture à une entreprise, exprimer au quotidien des valeurs d'authenticité et d'humanisme, demeure pour notre résidence une préoccupation permanente.

Un confort hôtelier chaleureux, un accompagnement personnalisé, font des Serpolets, une véritable résidence, au service du Bien-être de chacun.

Aurélie JALADIEU-ARGYRIADES Directrice



• NOTRE ENGAGEMENT :

Nous nous efforçons chaque jour et pour chacun de nos résidents de suivre les valeurs fondamentales de la charte des personnes âgées dépendantes, définies par les principes suivants :

1 - Choix de vie

Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie.

2- Domicile et environnement

Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.

3 - Une vie sociale malgré les handicaps

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

4 - Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.

5 - Patrimoine et revenus

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus.

6 - Valorisation de l'activité

Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.

7 - Liberté de conscience et pratique religieuse

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.

8 - Préserver l'autonomie et prévenir

La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.

9 - Droit aux soins

Toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.

10 - Qualification des intervenants

Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisants.

11 - Respect de la fin de vie

Soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

12 - La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.

13 - Exercice des droits et protection juridique de la personne

Toute personne en situation de dépendance doit voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.

14 - L'information, meilleur moyen de lutte contre l'exclusion

L'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.

• L'ADMISSION

Les admissions sont prononcées par la Direction après examen du dossier et sur avis du médecin coordinateur et de l'équipe pluridisciplinaire.

Par ailleurs, une visite de l'établissement et une rencontre préalable si possible en présence du futur résident est fortement conseillée (sauf urgence).

Les habitudes de vie, les données médicales du futur résident seront recueillies dans le cadre de cette pré-admission afin d'apporter un accompagnement le plus favorable à son arrivée.

Un contrat de séjour décrivant l'ensemble des prestations proposées est signé entre le résident ou ses représentants et l'établissement dès l'admission. Le règlement de fonctionnement y est inclus à cette occasion.

L'EHPAD « LES SERPOLETS » dispose également d'une unité spécifique de 12 places accueillant des personnes en grande désorientation spatio-temporelle (Alzheimer ou maladie neurodégénérative) une affectation temporaire peut être réalisée si nécessaire pour un résident de l'EHPAD vers cette unité, après concertation de l'équipe pluridisciplinaire et de la famille.

• ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Bénéficiant d'une conception favorisant les échanges, la convivialité et la communication, notre structure et son personnel sauront vous rendre votre quotidien agréable.

Chaque résident bénéficie ainsi d'un confort hôtelier chaleureux, d'un accompagnement personnalisé fondé sur les valeurs médico-sociales que nous défendons. De nombreuses activités, sorties, rencontres individuelles ou collectives, à des fins ludiques ou thérapeutiques viennent apporter à chacun de nos résidents le bien-être dont il a besoin.

Notre Résidence est médicalisée, le médecin coordinateur et son équipe soignante composée de professionnels diplômés vous accompagneront pour tous les actes de la vie quotidienne

• HÉBERGEMENT

- Chambres individuelles ou doubles donnant sur le parc et ses espaces verts
- Unité spécifique Alzheimer de 12 places et son jardin thérapeutique sécurisé
- Accueil des personnes valides ou dépendantes
- Une équipe pluridisciplinaire dédiée assure les prestations d'hôtellerie (Lingerie, ménage, repas...), de maintien de l'autonomie et de soins (médecins, infirmière, AMP, psychologue, psychomotricien, aides-soignantes...)
- Cuisine élaborée sur place et adaptée au régime alimentaire de chacun
- Salons et lieux de vie dans chaque unité
- Terrasses ombragées
- Parcours de promenade
- Parc sécurisé
- Possibilité de bénéficier de l'APL et/ou de l'APA
- Espace de coiffure
- Balnéothérapie, Salle Snoezelen, Salle de remise en forme, Salles d'animations...
- Minibus 9 places
- Animaux



• PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les prestations de coiffure et de pédicure sont à la disposition des résidents sur rendez-vous pris directement à l'Accueil. Les honoraires de ces services sont à la charge du résident.

• RESTAURATION

Nous offrons des prestations hôtelières de qualité grâce à un personnel formé. Nos repas, goûters et gâteaux d'anniversaire sont élaborés sur place par notre chef cuisinier. Les menus sont discutés en commissions auxquelles participent des représentants des résidents et des familles. Ils sont ensuite validés par une diététicienne.

• LIBERTÉ DE CULTE

La liberté de conscience et le respect des pratiques religieuses est une règle fondamentale, et chaque personne est libre de recevoir le ministre du culte de son choix.

• FRAIS DE SÉJOUR

La tarification de votre séjour se décompose de la façon suivante :

- Le tarif hébergement comprenant le service « hôtelier » est entièrement à la charge de la personne âgée et/ou sa famille. Ce prix est fixé par l'établissement. La souscription à l'aide personnalisée au logement peut toutefois être souscrite.
- Le tarif dépendance (défini par arrêté du Conseil Départemental) basé sur le degré d'autonomie de la personne âgée. Ce tarif également est à la charge de la personne âgée si elle ne bénéficie pas de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- Le tarif soins qui comprend les soins médicaux et paramédicaux nécessaires au résident est pris en charge par l'assurance maladie.



« Un confort hôtelier chaleureux, un accompagnement personnalisé fondé sur les valeurs médico–sociales que nous défendons font des Serpolets une véritable résidence au service du bien–être de chacun. »

Le Centre Agora au service de nos résidents pour lutter contre la perte d'autonomie

Le centre Agora est un concept innovant qui offre un panel d'activités thérapeutiques non médicamenteuses orienté vers la mobilisation de l'autonomie et la prévention. Les différentes prises en charge apportent une réponse complémentaire au projet de vie qui se développe dans une démarche institutionnelle. Différents intervenants sont acteurs de ce centre : coach sportif spécialisé, psychologue, psychomotricienne, art-thérapeute, musicothérapeute, balnéo-thérapeute.

Le centre Agora est composé :

- D'un bassin de balnéothérapie
- D'un espace snoezelen
- D'un espace thérapeutique dédié au groupe
- De deux salles de remise en forme (muscultation et cardio)

Le centre Agora est ouvert également aux personnes de l'extérieur pouvant ainsi proposer des prises en charge innovantes et complémentaires.



• VIE SOCIALE

La vie sociale pour nous est essentielle au bien-être de nos résidents. Tous les jours, ils bénéficient d'activités thérapeutiques de groupe qui ont pour but de favoriser et de maintenir le lien social. La vie sociale aux Serpolets a une place très importante, il est essentiel que les résidents puissent s'épanouir quotidiennement. De plus, la vie sociale ne s'arrête pas aux murs de la résidence car, toutes les semaines, des sorties sont organisées afin de favoriser des moments privilégiés. Nous mettons l'accent sur les liens intergénérationnels qui donnent un second souffle de vie à nos résidents. A travers de grands événements, les familles sont impliquées dans la vie sociale ce qui génère des moments de partage unique.

La vie sociale a le pouvoir de préserver chez nos résidents le goût de vivre.

• CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le conseil de vie sociale regroupe des représentants des résidents, des représentants des familles, des représentants du personnel et la direction de l'établissement. Il permet de créer des moments d'échanges entre les différentes instances présentes afin de présenter trois fois par an les nouveautés relatives à la vie dans l'établissement et de répondre aux questions relatives à la vie sociale.

